

Dénomination de voies

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal plusieurs dénominations :

1) Un lotissement comprenant huit lots vient d'être créé sur la rue Camille Flammarion.

Les voies environnantes portant toutes des noms d'astronomes français ou ayant trait à l'astronomie (rue Urbain leverrier, rue Camille Flammarion, rue du Clos Neptune), et sur suggestion du lotisseur, il est proposé de dénommer la voie en impasse sur la rue Camille Flammarion, desservant ce nouveau lotissement :

- **Rue du CLOS CELESTE**

2) Compte tenu de la création et du développement de la Technopole Microtechnique et Scientifique (TEMIS), des dénominations de voies ont été retenues par délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2002 :

- **Rue Pierre MESNAGE**

Ancien Directeur de l'ENSMM, à l'origine de la mécatronique et fondateur de l'activité Résonateurs à Quartz à Besançon.

Il est proposé d'attribuer ce nom à la voie commençant Avenue des Montboucons et finissant Rue de l'Epitaphe.

- **Rue Sophie GERMAIN (1776 - 1831)**

Mathématicienne connue pour sa théorie des nombres premiers. Par ailleurs, elle obtint en 1816 un prix de l'Institut de France pour une «théorie sur la vibration de surfaces élastiques». Grâce à ce prix, elle fut autorisée, en tant que première femme, à assister au cours de l'Académie Française des Sciences.

Contrairement à la délibération du 26 juin 2002, il s'agit de la rue **Sophie Germain** et non Simone Germain.

Il est proposé d'attribuer ce nom à la voie commençant Avenue des Montboucons et finissant Rue de l'Escale.

Sur avis favorable de la Commission Culture, réunie le 17 septembre 2002, le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 21 octobre 2002.